

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°5 | MARS - AVRIL - MAI - JUIN 2021 |

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22
Fax | 05 63 75 40 66
E-mail |
mairie.lempaut@wanadoo.fr

Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

► Mercredi

8h30 - 12h

► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 16h15

► Vendredi

8h45 - 12h | 13h30 - 16h15

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire,
pas de secrétariat)



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h



INFOS COMMUNE

Pour recevoir
les informations
et l'actualité de la mairie
par mail, envoyez
vos coordonnées
à l'adresse suivante :
lempaut.info@orange.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Lempautoises, chers Lempautois, nous rentrons dans une nouvelle étape de la crise sanitaire. Malgré un assouplissement des règles, il est de notre responsabilité de garder une vigilance accrue face à cette pandémie. Le gouvernement a adopté une stratégie en fonction de l'évolution de la situation et en ce qui concerne notre région, elle est en nette amélioration. En France plus de 30 millions de personnes ont reçu une première dose de vaccin, parmi lesquelles plus de 16 millions sont entièrement vaccinées, en Occitanie plus de 2,7 millions de personnes ont reçu cette première dose parmi lesquelles plus de 1,5 millions sont entièrement vaccinées. Cette démarche d'après les statistiques porte ses fruits. À l'approche de cette période estivale, la stratégie de réouverture doit permettre à tous de retrouver une vie plus normale, le président de la République l'a annoncé le 29 avril dernier, et détaillé ensuite par le Premier ministre. Notre région est aussi concernée par ces mesures.

Il s'agit :

- de mesures aux frontières et pour les voyages
- du maintien d'une limite de personnes pour les rassemblements dans l'espace public
- d'une réouverture progressive des lieux recevant du public
- du pass sanitaire, mis en place le 9 juin 2021, à partir de 11 ans, et qui n'est exigé que dans les situations de grands rassemblements, où le brassage du public est plus à risque au plan sanitaire.

Je compte sur vous toutes et tous pour que le « bien vivre ensemble » retrouve toutes ses valeurs.

Un bel été à toutes et à tous, je vous donne rendez-vous dans la prochaine édition de septembre.

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE

LEMPAUT

CIRCULATION ET SÉCURITÉ VILLAGE

Les panneaux d'entrée et de sortie du village ont été déplacés sur les 4 axes principaux de la commune :

- sur la route de Puylaurens au niveau du carrefour avec la route de Saint-Germain-des-Prés,
- sur la route de la Jaurezié au

niveau de la Bousquetarié,

- sur la route de Blan au niveau de la Métairie Vieille,
 - sur l'avenue de la Montagne Noire au niveau du pont des Avaris.
- Ces déplacements de panneaux vont permettre de réguler la vitesse d'entrée dans le village et

d'interdire le passage des véhicules de plus de 19 tonnes, pour assurer la sécurité de la traversée du village et de ses habitants.

Le déplacement des panneaux ne change en rien l'entretien des routes (épareuse et voirie) qui reste à la charge du Département.

Un Potager à l'école

Au début du printemps un potager a vu le jour à l'école de Lempaut, en contre bas de la cour de récréation. Radis, fraises, salades, tomates, pommes de terre..., plantes aromatiques, fleurs, hôtels à insectes y sont en place. Les apprentis jardiniers suivent l'évolution des plantations, en prennent soin et récoltent le fruit de leur travail.

Le reste du terrain, qui était en pente, a été aplani pour que les élèves puissent profiter d'un petit coin d'herbe au sein de l'école.



SÉCHERESSE ET FISSURES SUR LES MAISONS

Si vous constatez des fissures sur votre habitation dues à la sécheresse, merci d'en informer la mairie pour pouvoir effectuer une déclaration.



Travaux

BÂCHE À EAU INCENDIE DE LA RODE

La bâche de 120 m³ a été installée, ce sont 8 habitations et 7 gîtes qui pourront bénéficier d'un secours plus rapide des pompiers en cas d'incendie. Elle a été sécurisée par une clôture de 2 mètres de haut. L'entreprise Pélissier a mené l'ensemble des travaux.

La mairie remercie Mme Catherine de Falguerolles, Mme Joyzelle de Falguerolles et Mme Natalene Chantriaux qui ont donné le terrain à la commune permettant l'implantation de cette réserve d'eau.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ACCUEIL, POSTE ET SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE



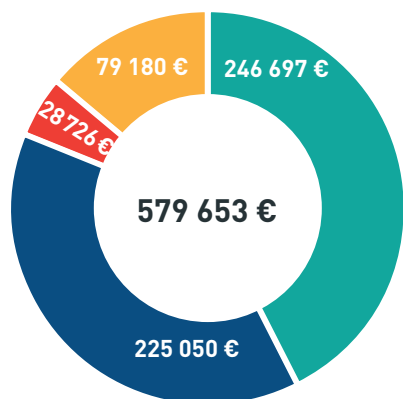
Depuis le mois de mai, la mairie dispose d'un secrétariat réaménagé et d'un accueil modernisé, visant à améliorer les services aux usagers dont l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et les conditions de travail des agents.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Des travaux pour renforcer le réseau électrique du village sont en train d'être effectués rue du Calvaire, avenue de la Montagne Noire, et chemin de la Devèze. La circulation y sera temporairement alternée.

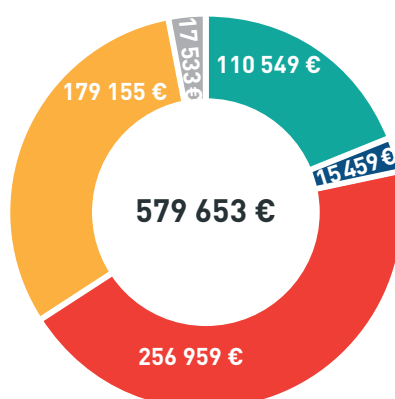
Budget 2021

Dépenses de fonctionnement



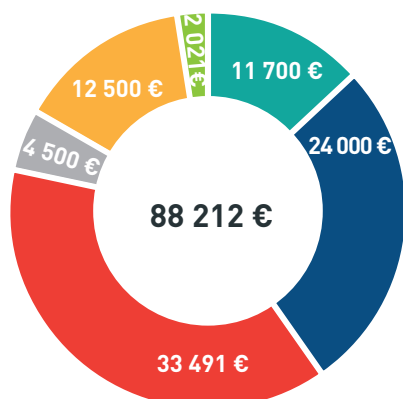
- Charges à caractère général (dont voirie = 60 000 €, énergies, fournitures, assurance, traiteur cantine...)
- Charges de personnel
- Virement à la section d'investissement
- Autres (dotation aux amortissements, indemnités élus, intérêts, etc.)

Recettes de fonctionnement



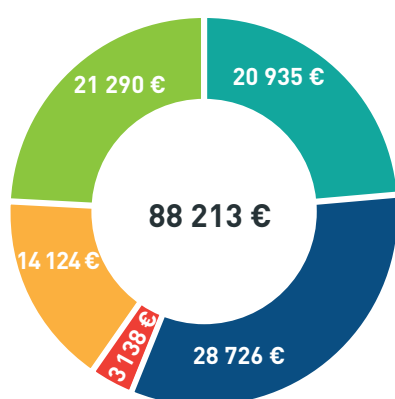
- Excédent antérieur reporté
- Produits des services (cantine)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres

Dépenses d'investissement



- Remboursement d'emprunts
- Bâche incendie La Rode
- Bâtiments publics (préau et volet roulant école, électricité mairie...)
- Mobilier école et cantine
- Réaménagement accueil mairie
- Dépenses imprévues

Recettes d'investissement



- Solde d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Dotations fonds divers (taxe d'aménagement)
- Subventions d'investissement (État, département...)

ACTUALITÉ DU

Conseil des Sages

MONUMENT AUX MORTS

Le Conseil des Sages a étudié le projet de déplacement du monument aux morts, en proposant au Conseil Municipal un nouvel emplacement au niveau du parking de l'école. Le projet a été retenu et devrait être mis en œuvre dès l'année prochaine.

SÉCURISATION ROUTIÈRE DU VILLAGE

Le Conseil des Sages est en train de travailler sur un choix de vitesse appropriée sur chaque portion de route (70, 50 ou 30) par rapport au déplacement des panneaux d'entrée du village.

INFORMATIONS SIPOM

Le SIPOM souhaite que notre environnement reste propre grâce à votre aide et votre collaboration. Pour cela la commune est équipée de :

- 11 points récup'verre
- 70 bacs jaunes réservés au tri, en vrac, qui peuvent recevoir tout type d'emballage à l'exception du verre, et notamment bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes et papiers.

- 70 bacs verts, réservés aux ordures ménagères (uniquement des sacs poubelles fermés, pas de verre, pas d'emballages recyclables, pas de textiles, pas de déchets compostables). Nous devons absolument diminuer le poids de nos ordures ménagères, car celles-ci nous coûtent de plus en plus cher, à cause de la taxe gouvernementale T.G.A.P. Une amende pourra sanctionner les erreurs dès 2023 !

La solution est simple : tous les produits bio-dégradables doivent aller dans le composteur qui vous est offert par le SIPOM. Vous en trouverez un exemple dans le composteur situé à côté du cimetière. Le Conseil Municipal doit revoir, dans les prochaines semaines, les différentes possibilités de collecte des déchets et l'emplacement des points de regroupement.

Tourisme

NOUVEAU GÎTE À EN GINESTE



Gîte récemment restauré, pouvant accueillir 6 personnes, dans un beau jardin avec court de tennis et piscine. Il sera disponible à partir de cet été et ouvert à la réservation toute l'année.

enginestegite@gmail.com

06 45 13 34 41

NOUVEAUX GÎTES À LA RODE



Après d'importants travaux de rénovation, la Rode propose maintenant 7 gîtes, dont 4 modulables, offrant ainsi la possibilité d'accueillir jusqu'à 50 personnes. Les gîtes conservent leur authenticité et bénéficient de tout le confort moderne.

violaine.geli@gmail.com

0666998566

RESTAURANT L'INTANGIBLE



Le restaurant L'Intangible a rouvert le 9 juin dernier pour une installation durable au château de la Bousquetarié. Terrasse extérieure et nouvel intérieur. Ouvert du mercredi au samedi pour le dîner et le dimanche pour le déjeuner.

06 85 80 69 73

www.lintangible.com



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

La mairie cherche un jeune Lempautois ou Lempautoise pour effectuer un service civique au sein de l'équipe du périscolaire de l'école pour la rentrée 2021.

QU'EST CE QU'UN SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Le service civique est **indemnisé** pour une durée hebdomadaire de **24 à 35 h par semaine** sur une période de **6 à 12 mois**.

MISSIONS :

- Participation à l'organisation et l'animation des temps périscolaires.
- Responsable de la gestion du tri des déchets à l'école.
- Animation de la page ENT du périscolaire.
- Aide à la mise en place du conseil des jeunes avec l'équipe municipale.

Merci de déposer votre candidature à la mairie (CV + lettre de motivation).

État Civil

Dorénavant la loi impose que la diffusion des données d'état civil dans un bulletin municipal soit consentie par la personne concernée ou par ses proches. Si vous souhaitez faire part d'une naissance, d'un mariage, ou d'un décès il vous faudra donc le signaler auprès des services de la mairie pour pouvoir apparaître dans le bulletin municipal.

MERCREDI 14 JUILLET



Feu d'artifice

LEMPAUT
TERRAIN DE FOOT

Bel été!